

cette situation. Que cela soit vrai ou non, je n'en sais rien, mais c'est ce qu'il a dit à notre représentant, qui n'est pas aussi naïf que les rires émanant de l'autre côté de la Chambre quand j'en parle pourraient le faire croire.

Voici les termes de l'alinéa suivant:

n'aient pas agi rapidement et de façon satisfaisante pour donner refuge aux patriotes de Hongrie et d'autres pays assujétis au joug cruel de la Russie.

Je vais maintenant faire part de lettres qui n'étaient pas confidentielles. Quand ces malheureux événements de Hongrie se trouvaient à leur paroxysme, j'ai demandé qu'on invite l'ambassadeur de Russie à venir me voir. Je lui ai fait dire qu'il me paraissait dans l'intérêt de son pays comme dans l'intérêt du nôtre qu'il vînt me voir. Ce qu'il fit. Je lui ai dit ce que je pensais de ce qui se passait. Je lui ai dit: "Les relations se sont améliorées avec votre pays." Je ne m'étais pas rencontré avec les deux ministres qui étaient venus ici, mais j'en avais rencontré un, et j'avais été très favorablement impressionné par le genre d'homme qui était votre ministre des Pêcheries, qui est venu l'an dernier rendre visite à notre ministre des Pêcheries (M. Sinclair). Après tout, ai-je dit, quel que soit le genre de gouvernement de votre pays, si c'est le genre de gouvernement que la population veut, cela ne nous regarde pas; et il ne vous appartient pas de déterminer quel genre de gouvernement devrait exister dans tout autre pays s'il arrive que le gouvernement d'un pays ne soit pas celui que veut sa population.

J'ai dit que je serais heureux s'il transmettait ce message à M. Boulganine, message daté du 13 novembre mais que je viens tout juste de rendre public car la réponse de M. Boulganine ne m'est parvenue qu'hier. Cette réponse vous sera communiquée dans un instant. Vous verrez que je n'ai aucune raison de me refuser à divulguer les observations que j'ai essayé de lui faire accepter. Le message parti d'Ottawa porte la date du 13 novembre 1956. Il est ainsi conçu:

Cher Monsieur le président,

J'estime que c'est pour moi un devoir urgent de vous faire savoir que la population et le gouvernement du Canada ont été profondément bouleversés à la nouvelle des mesures que votre gouvernement a prises en Hongrie depuis quelques semaines. Nous avons exposé clairement l'attitude du Canada, en appuyant les résolutions des Nations Unies sur le sujet. Je veux ajouter à cela un appel au gouvernement soviétique lui demandant non seulement de se conformer promptement à ces résolutions, mais de montrer, même à cette heure tardive, de la modération envers les malheureuses victimes de ces tristes événements.

Je puis vous assurer, monsieur le président, que c'est au nom de toute la population du Canada que j'exprime l'horreur que nous inspirent les souffrances du peuple hongrois à la suite des efforts qu'il a tentés pour obtenir la liberté de

choisir son propre mode de gouvernement. En ce moment, toutefois, mon intention n'est pas d'essayer de porter un jugement sur les actes qui ont été commis, mais de vous demander, au nom de l'humanité, d'user de votre influence pour alléger les souffrances du peuple hongrois et pour autoriser des institutions et organismes internationaux à participer à la tâche urgente de distribuer des vivres et de soigner les malades. Dans cette œuvre humanitaire, le gouvernement et la population du Canada fournissent déjà leur aide matérielle partout où il leur est possible de le faire.

Le gouvernement et la population du Canada n'ont aucun désir d'influer sur la forme de gouvernement que choisissent les populations de l'Europe orientale. Notre seul vœu c'est qu'elles aient la liberté de choisir, et que les gouvernements ainsi choisis suivent indépendamment leur propre ligne de conduite, respectant les droits égaux de tous leurs voisins et ne tenant compte que des besoins et des vœux de leur propre population en conformité des principes et des buts de la charte des Nations Unies.

Sincèrement,

(Signature) Louis-S. St-Laurent

Plus tard, j'ai reçu cette réponse, en date du 24 novembre. Il s'agit, bien entendu, d'une traduction qui, me dit-on, est officielle.

Monsieur le premier ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 novembre. Sa teneur ainsi que vos récentes affirmations et les discours des autorités canadiennes à propos de la situation en Hongrie démontrent que le gouvernement canadien semble avoir des renseignements unilatéraux tendancieux et partiels sur les événements en Hongrie et l'attitude de l'Union soviétique sur cette question.

Je voudrais signaler que le gouvernement révolutionnaire des ouvriers et paysans hongrois a démontré par ses affirmations que les forces réactionnaires en Hongrie, avec l'aide active de certains gens de l'extérieur, ont tenté de renverser le régime démocratique des peuples dans ce pays et d'y établir un régime fasciste à la Horthy. Les forces patriotiques de la Hongrie se sont portées à la défense du régime démocratique des peuples et ont demandé l'aide des troupes soviétiques cantonnées en Hongrie en vertu du traité de Varsovie.

En ce qui concerne l'attitude du gouvernement soviétique sur la question des relations entre l'Union soviétique et la Hongrie, je rappelle qu'elle a été exposée à fond dans la "déclaration du gouvernement soviétique sur les moyens de favoriser l'essor et l'affermissement de la collaboration et des relations amicales entre l'Union soviétique et les autres États socialistes" publiée le 31 octobre 1956.

Dans votre lettre, monsieur le premier ministre, vous soulevez la question de l'aide du gouvernement soviétique à des organismes internationaux, afin de leur permettre d'accorder de l'aide et de l'assistance au peuple hongrois sous forme de vivres et de médicaments. Cette question est pleinement du ressort du gouvernement hongrois. Autant que nous sachions, le gouvernement de la République des peuples hongrois a déjà réglé cette question d'une façon concrète et le gouvernement hongrois en a officiellement informé le secrétaire général des Nations Unies.

Sincèrement vôtre,

N. A. BOULGANINE

Cette dernière affirmation a été, je pense, vérifiée par les représentants des Nations Unies, qui nous ont récemment déclaré que les représentants de la Croix-Rouge pour-